

BRADERIE HEM EN FÊTE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017


VILLE
DE HEM


HEM
en
Fête

Les équipes de la Ville de Hem et les bénévoles de l'association Bien Vivre à Hem sont mobilisés durant tout le week-end pour le bon déroulement d'Hem en Fête et pour votre sécurité, nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

DÉBUT DE BRADERIE

N'OUBLIEZ PAS VOS TICKETS : seuls les véhicules munis d'un ticket seront autorisés à entrer dans le périmètre de la braderie pour s'installer entre 6h et 8h.

Aucun véhicule ne sera autorisé à entrer dans la braderie après 8h (sauf véhicules d'intervention).

Lors de votre installation, nous vous demandons de ne pas bloquer la circulation avec votre véhicule.

Tous les véhicules doivent être stationnés à l'extérieur du périmètre de la braderie.

Nous invitons les riverains à anticiper le déplacement de leurs véhicules, hors de la braderie, dès la veille.

Des parkings sont à votre disposition :

- Parking du supermarché Market, rue du Général Leclerc (attention aucune sortie avant 17h),
- Parking de l'Espace Culturel Francomme, 1 rue du Général Leclerc (attention aucune sortie avant 17h),
- Parking de la Grand'Place, rue Coubron (Places PMR),
- Parking Damart, boulevard Clémenceau,
- Parking Petit Parc, rue de Croix,
- Parking 4 vents.

Nous vous demandons d'éviter les stationnements anarchiques afin de laisser les accès libres pour une intervention des secours en cas d'urgence.

PENDANT LA BRADERIE 8/17h

Aucune circulation, ni stationnement ne seront autorisés dans la braderie entre 8h et 17h.

Lors des contrôles, la présentation du ticket est obligatoire.

Une pièce d'identité pourra vous être demandée.

FIN DE BRADERIE

La braderie se termine à 17h.

Nous vous demandons de libérer votre emplacement avant 18h, pour permettre le passage des services de nettoyage. Merci de ne pas bloquer la circulation avec votre véhicule.

TOUS VIGILANTS !



La sécurité de la braderie c'est l'affaire de tous, n'hésitez pas à signaler tout comportement anormal aux agents de la Police municipale qui patrouillent dans la braderie ou au 03 20 66 58 22 ou en cas d'urgence composez le 17 ou 112.

Règlement de la Braderie de Hem en Fête 2017 Samedi 2 septembre 2017

1. Le numéro du ticket correspond au numéro d'emplacement.
2. Le stationnement et la circulation des véhicules sont strictement interdits de 8h à 17h dans les rues de la braderie sous peine d'amende.
3. Les ventes de boissons, sandwiches, crêpes, gaufres, grillades sont interdites par arrêté municipal. Les installations de friteries et autres food truck's sont soumises à autorisation au préalable.
4. Les installations sauvages à des endroits non-numérotés ou aux intersections de routes sont interdites par arrêté municipal.
5. Le ticket n'est pas remboursable.
6. Tout emplacement non occupé à 8h pourra être reloué par les organisateurs.
7. Les armes blanches, à feu et les objets dangereux sont strictement interdits sur la braderie.

PLAN BRADERIE 2017

Mis à jour le 31/08/2017



HEM EN FÊTE 2 SEPTEMBRE 2017

-  Itinéraire Braderie
-  Rues bloquées de 8h à 17h
-  Jeux
-  Parking
-  Aucune sortie possible avant 17h
-  Secouristes
-  Parking PMR
-  Buvettes
-  Friteries
-  Crêpes - gaufres
-  WC
-  Ballonnets
-  Barrière